

Nbre de membres en exercice : 17  
Nbre de membres présents : 11  
Nbre de suffrages exprimés : 11

Votes : Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

**L'an deux mille quinze, le trois juillet**

**Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jacky QUESSON, en la salle de la Communauté de Communes de L'Estuaire à Braud et Saint Louis**

**Date de convocation : 22 juin 2015**

**Étaient Présents : Mmes GOT – de ROFFIGNAC MM. BELOT – CORSAN - FEDIEU- FERCHAUD – GIRARD – LORIAUD- PLISSON – QUESSON -RENARD.**

**Délibération N°2015-02-040 : Création de nouveaux produits touristiques au phare de Cordouan - Etude de faisabilité pour la mise en œuvre de visites atypiques et de nuitées**

*Vu le CGCT ;*

*Vu l'Autorisation d'Occupation Temporaire du site de Cordouan ;*

*Considérant l'intérêt de développer de nouvelles formes de visite et de trouver de nouvelles recettes pour l'exploitation du phare ;*

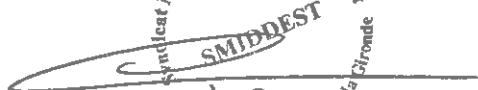
Il est décidé, à l'unanimité :

Article 1. de prendre la maîtrise d'ouvrage d'une étude de définition et de faisabilité pour la mise en place de visites atypiques et de nuitées au phare de Cordouan ;

Article 2. d'autoriser Monsieur le Président à en confier la réalisation à un prestataire spécialisé, par voie de bon de commande et pour un montant maximum de 10 000 € TTC, les crédits étant prélevés à l'article 617 du budget annexe Cordouan 2015.

Article 3. d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document afférent.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 3 juillet 2015

**Le Président**  
  
SMIDDEST  
Syndicat Mixte pour le Développement  
Durable de l'Estuaire de la Gironde

**Jacky QUESSON**

PREFECTURE  
DE LA GIRONDE

20 JUL. 2015

Bureau du Courier